

Objectifs de la formation

- Comprendre ce que sont les RPS
- Déterminer les facteurs
- Déterminer les conséquences
- Mettre en œuvre ses propres actions de prévention

Public concerné

- Salarié ayant une volonté ou le besoin d'être formé aux risques psychosociaux

Nombre de participants

- Minimum 4 – maximum 6

Prérequis

- Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

- La formation est basée sur des **apports théoriques** (100%) modulaires et progressifs pour garantir une acquisition concrète des compétences
- Supports visuels
- Analyse de cas concrets présenté par des participants

Durée de la formation

- 3h30

Profil de l'intervenant / de l'intervenante

- Formateur expert dans la prévention des RPS

Contenus abordés

- Les RPS : COMPRENDRE
 - Les RPS : définitions
 - Les 6 catégories de facteurs de risques
 - Les conséquences des RPS pour le salarié et pour l'entreprise
- Les RPS : AGIR
 - Les idées reçues
 - Les signaux d'alerte
 - Les acteurs de la prévention dans l'entreprise
 - La prévention collective
 - La prévention individuelle

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique en amont de la formation par un questionnaire
- Evaluation formative des acquis tout au long de la formation (Etudes de cas, questionnement, ...)
- Evaluation à l'issue de la formation par un questionnaire
- Evaluations à 3, 6 et 12 mois

Modalités de suivi de la formation

- Feuille d'émargement signée
- Attestations nominatives de réalisation à l'issue de la formation

Tarifs

- Intra : 570 € HT
- Inter : 145 € HT

Accueil des personnes en situation de handicap

- Mise en place, si besoin, d'une accessibilité organisationnelle, technique, physique, pédagogique en amont de la formation.
- Référente : Orane LE ROY – orane.le-roy@groupenea.com – 06-17-25-93-23